

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 635

Artikel: Questions d'éducation : la psychologie est-elle la clé de l'avenir ?

Autor: A.W.-G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264808>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUE, 135, route de Chêne</p> <p>Compte de Chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 6.- ÉTRANGER. . . 8.- Le numéro... . 0.25</p> <p>ANNONCES 11 cent. le mm. Largeur de la colonne: 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p> <p>Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir de Juillet, il est offert des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

... Si chacun regardait
autour de soi, il demeurerait
confondu que tant
d'êtres aient attaché à lui
tant de prix.

J.-J. THARAUD.

Deux initiatives sur le droit au travail¹

La question du droit au travail qui nous préoccupe aujourd'hui n'est pas nouvelle en Suisse. Chaque période de crise ou de déséquilibre sur le marché du travail suscite nécessairement la réaction de ceux qui sont lésés. Ainsi en 1893 déjà, puis en 1934 encore, et maintenant de nouveau.

En effet, les difficultés matérielles croissantes et la crainte d'un chômage massif de l'après-guerre font renaître le problème, et deux initiatives nous le posent simultanément sous ses deux faces. L'initiative de l'Alliance des Indépendants d'abord, exposée dans le numéro précédent de notre journal, réclame l'intervention de la Confédération pour une garantie du travail, tout en respectant les libertés individuelles inscrites dans notre Constitution. D'autre part, une nouvelle initiative socialiste est lancée, et il n'y a aucun doute qu'elle ne réunisse le nombre de signatures voulues. Comme base à une production dirigée par l'Etat, elle exige la nationalisation intégrale de l'économie et du capital, afin d'assurer à chacun le travail et le revenu auquel il a droit.

Comme on le voit, l'économie oscille entre deux extrêmes : d'une part, la liberté la plus absolue, telle qu'elle est garantie dans la Constitution de 1848, et, d'autre part, l'étatisme intégral, qui, théoriquement du moins, excluerait l'initiative privée. Si les périodes de prospérité ont favorisé l'expansion de l'individualisme, les difficultés matérielles que nous traversons appellent automatiquement l'intervention de l'Etat pour protéger les travailleurs et soutenir une économie atrophée et incapable par elle-même d'absorber et de nourrir la main-d'œuvre disponible. Inutile du reste de se faire des illusions: il y a longtemps que les mesures de clearing, les prescriptions et interdictions dans le domaine de l'importation et de l'exportation, l'appui financier de la Confédération à certaines industries ont consacré dans la pratique une large participation de l'Etat à l'économie et réduit d'autant la liberté individuelle.

L'initiative des Indépendants s'efforce de concilier cette action de l'Etat avec la sauvegarde des principes libéraux de notre pays. Mais à l'examen, il semble difficile, sinon impossible, d'offrir au travailleur des garanties aussi absolues sans envisager des mesures étatiques pour en assurer la réalisation. Comment, en effet, la Confédération peut-elle « assurer la mise en œuvre complète et permanente des forces productives de la nation sur la base de salaires suffisant à l'existence », tout en « respectant dans la plus large mesure l'autonomie des cantons en matière de législation sur le droit au travail » ? Comment peut-elle garantir aux initiatives privées la liberté de commerce et d'industrie, tout en les « sou-

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

tenant par une politique financière appropriée et par un programme systématique de crédits » ? Quel sera l'arbitre qui décidera si un Suisse, ayant droit à un travail approprié, doit accepter ou non un travail qui ne lui plaît pas ? Comment parer à la migration de la campagne à la ville, d'un canton vers un autre où la législation du travail serait plus favorable, sans introduire de nouvelles mesures restrictives à la liberté d'établissement ?

En ce qui concerne la garantie du travail féminin, nous sommes moins sûre que Mme Gagnebin de la voir réalisée si cette initiative est acceptée. Il est bien possible que M. Duttweiler soit animé des meilleures intentions à notre égard — quoique les commentaires de sa feuille de propagande se bornent à démontrer aux femmes la sécurité qu'elles éprouveront grâce au travail régulier du père de famille et de leurs enfants ! — mais de toute façon la mise en œuvre des mesures d'exécution échapperont à l'auteur de cette initiative. Or nous connaissons trop bien, hélas ! l'animosité très répandue contre la liberté de travail des femmes pour oser croire que, sans même être stipulée nettement dans le texte, une simple traduction du mot *Schweizerbürger* par *Suisse* tout court dans le texte français suffirait à assurer aux femmes, dans tout le pays, un travail convenablement rétribué qui réponde à leurs capacités. Tout au plus les renverra-t-on à leur ménage — ou à celui des autres !

En résumé, le but de cette initiative de mettre en action toutes les forces vives de la nation nous semble irréalisable, en tenant compte des intérêts aussi divers, parfois contradictoires, énumérés dans son texte. A force de vouloir contenter tout le monde, elle reste vague et problématique. Les garanties qu'elle donne sont incompatibles avec les libertés constitutionnelles qu'elle prétend sauvegarder, et inversement la Confédération ne peut pas offrir ces garanties sans prendre des mesures centralisatrices équivalentes.

(La fin en 3^{me} page.)

A. LEUCH.

Une femme attachée de légation...

...Mais c'est à Cuba, rassurez-vous, lecteurs !

Nous apprenons de notre confrère, *The Catholic Citizen*, que le gouvernement cubain a désigné Senorita Teresa Rose Durland au poste d'attachée à la Légation de son pays à Londres. Lors d'une interview que lui a demandée un journal britannique, Sen. Durland a déclaré que, dans son pays, c'était chose toute naturelle que des femmes occupent des postes de responsabilités, tels que ceux de juges, de maires, de notaires et d'avoués, etc. Sa propre mère est une journaliste bien connue, rédactrice d'une page spéciale du grand journal *Le Pays*, et elle-même a passé toute sa jeunesse à travailler sous ses ordres.

Journée des femmes neuchâteloises

à Neuchâtel, le 21 mars 1943

Aux femmes neuchâteloises

Les sociétés féminines de Neuchâtel, encouragées par le succès de la première journée des femmes neuchâteloises, ont décidé de renouveler cette manifestation chaque année.

Le but de ces rencontres est de rapprocher les femmes de tous les milieux, celles de la ville et celles de la campagne, afin qu'elles étudient ensemble les problèmes auxquels elles ne peuvent rester indifférentes.

Nous espérons que vous viendrez nombreuses à cette journée qui doit resserrer les liens de solidarité et de sympathie qui nous unissent déjà les unes aux autres. C'est dans cet esprit que nous travaillerons au bien du pays.

Programme de la Journée

9 h. — Messe à l'Eglise catholique	12 h. 30 Pique-nique au Restaurant de la Paix
9 h. 15 Culte. M ^{lle} von Auw, pasteur à St-Loup	Chaque une apporte ses provisions. (Pottage 60 et avec un morceau de pain, service compris, 1 coupon)
10 h. 15 Ouverture de la séance par M. le conseiller d'Etat Camille Brandt	13 h. 45 Films
10 h. 30 Ce que nous avons à défendre. La situation militaire. Major Privat (Genève). Discussion	14 h. 15 Activité de l'Union suisse des paysannes Création d'une branche dans le canton M ^{lle} Oetli, secrétaire de l'Union suisse des paysannes
11 h. 30 Activité du Service civil féminin M ^{lle} Hammerli-Schindler, Dr méd. (Zürich), présidente du Service complémentaire féminin. Discussion	15 h. 15 La femme dans la communauté M ^{lle} Henry Mottu, Genève. Discussion. Clôture.

Une tasse de thé sera offerte par les sociétés de la ville au Restaurant neuchâtelois, 17, Faubourg du Lac. Collecte pour aider à couvrir les frais.

En parlant des conditions des ouvrières à Cuba, Sen. Durland a déclaré que les femmes députées tiennent compte de près de leur sort pour leur faire les meilleures conditions possibles de travail. Par exemple, lors de leurs couchés, elles ont droit à leur plein salaire, et toutes les usines sont munies de crèches pour leurs ouvrières. Des maternités ont été construites sur les modèles les plus modernes, ainsi que des polycliniques pour enfants, placées sous la surveillance de femmes médecins.

en subordonnées, dépendant de leur mari, mais en associées, partageant avec lui bénéfices et pensions... » Que voilà donc des paroles et des vérités bienfaisantes à entendre après certaines campagnes, dont nous n'avons eu chez nous que trop d'échos !...

Il est vrai qu'un autre de nos confrères britanniques, le *Catholic Citizen*, tout en saluant les dispositions du plan Beveridge que nous venons de signaler, soulève « à titre de féministe... » certaines objections. « Par exemple, demande-t-il, pourquoi l'âge fixé pour la retraite est-il de 60 ans pour les femmes et de 65 ans pour les hommes ? Pourquoi le taux des primes d'assurance pour les femmes et pour le personnel dépendant de femmes est-il inférieur au taux fixé pour les hommes ? Ce sont là des questions, comme celle concernant la femme mariée qui travaille, qui demandent une étude toute spéciale. »

E. Gn.

Le plan Beveridge et les femmes anglaises

« Jamais, écrit notre confrère, *The International Women's News*, aucune publication gouvernementale n'avait soulevé autant d'intérêt et de discussion. » Et il est certain que ce n'est pas seulement parce que le dit Rapport a reçu et éveillé une large et sympathique publicité à travers la presse, ou parce que son auteur s'est adressé directement par la Radio à des millions d'auditeurs, ou encore parce qu'il n'est pas une organisation sociale dans le pays qui n'ait convoqué des séances ou des assemblées pour en étudier les dispositions: c'est parce que, et comme le remarque très justement notre confrère, parce qu'il s'adresse directement à chacun et à chacune, et que, s'il est accepté, il amènera un changement immédiat dans la vie de chaque individu, modifiera son travail, ses conditions d'existence, et lui permettra, avec du courage et du savoir-faire, d'aborder vaillamment le problème de transformer un monde hautement industrialisé en une société civilisée.

Nous avons déjà, dans un précédent article, relevé les dispositions de ce plan qui touchent directement les femmes, et nous sommes heureuses d'en retrouver l'écho chez notre confrère britannique. « Pour les femmes en particulier, écrit-il, ce Plan a une signification profonde. En premier lieu, il établit une nouveauté sans précédent, en assignant les besoins individuels de la femme au même niveau que ceux de l'homme et en reconnaissant que le coût de la vie ne doit pas varier avec le sexe. Et en second lieu, il rend témoignage, comme cela n'a jamais été fait avant lui, au travail jamais fini et jamais payé, mais vital, que fournit la mère de famille et la ménagère. De plus, il prend en pleine considération les besoins spéciaux des femmes suivant leur situation: au moment de leur mariage, à celui de leurs couchés, après le divorce, ou la séparation ou l'abandon. Il les traite, non pas

Questions d'éducation

La psychologie est-elle la clé de l'avenir ?

Aucune femme ne saurait rester indifférente à cette question. Presque toutes élèvent, surveillent des enfants, les leurs ou ceux des autres, et les problèmes éducatifs sont au premier plan de leurs préoccupations. C'est donc pour elles aussi que le Dr. Ad. Ferrière a lancé un vibrant appel aux éducateurs. Elles doivent lire ce livre qui est la somme des études approfondies d'un savant et le don d'un cœur généreux.¹

M. Ferrière réclame d'une voix urgente une pédagogie mieux adaptée à chaque enfant, et mieux adaptée aussi aux besoins de notre société désemparée. Il rend hommage aux efforts tentés jusqu'ici par les maîtres et l'Ecole de notre pays; ces efforts ne sont toutefois pas suffisants pour amener chaque être humain au but essentiel qu'il doit atteindre pour être heureux et utile aux autres: retrouver l'unité spirituelle d'où il est issu. A son avis, c'est la psychologie, une psychologie

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothérapique. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef: Dr. H. Müller.

Cures de repos



Cliché "Pro Juventute"

Nos femmes peintres:
Regina Conti (Lugano)
"Portrait de fillette".

La ville et la campagne la main dans la main !

C'est sous ce signe, que, ainsi que le savent nos lectrices, les femmes bernoises ont organisé cette année leur « Journée cantonale » : et certes quand le moment aurait-il été mieux choisi pour nouer étroitement les liens entre paysannes et citadines que celui où le plan Wahlen nous fait comprendre plus que jamais la solidarité tant morale qu'économique qui nous unit ! C'est ce qu'ont tenu à marquer fortement les organisatrices de cette « Journée », à la tête desquelles on a retrouvé deux chefs et deux inspiratrices bien connues, Mlle Rosa Neuschwander pour les citadines, et Mme Däpp-Riem pour les campagnardes.

Leur effort avait débuté par l'organisation d'une petite exposition, installée dans les salles du Musée des Arts et Métiers, et où l'on put voir toute une semaine durant ce que le savoir-faire, le don d'économie, l'initiative des unes et des autres peuvent réaliser pour le bien commun. La culture des jardins, la cueillette des herbes potagères et médicinales, les grandes campagnes de séchage de fruits et de légumes à Berne-Ville et à Bumplitz, l'activité des sections de raccommodages créées pour décharger les paysannes de leur tâche en période de gros travaux agricoles, l'utilisation de vieilles étoffes et de jouets usagés : tels sont quelques chapitres entre plusieurs autres qui prouvent les ressources infinies qu'en temps de guerre savent utiliser les capacités fé-

mines.

Quant à la « Journée » proprement dite, elle avait été convoquée pour le dimanche 28 février, dans les vastes locaux de l'église française. Or, par une ironie du sort, c'était exactement six jours auparavant que le Grand Conseil avait délibérément repoussé les deux motions en faveur de la participation de la femme à la vie communale ! comme si les députés bernois avaient voulu ignorer volontairement toute cette activité féminine, dont ils avaient pu pourtant avoir sous les yeux un tableau si complet. Tout au moins, les deux orateurs de la séance du matin du 28 février, MM. les conseillers d'Etat Gafner et Dürenmatt, s'appliquèrent-ils à adoucir par leur reconnaissance et leur admiration la fort compréhensible amertume que pouvaient ressentir les femmes bernoises : et il faut avouer que, lorsque l'on songe à la façon dont furent traitées par le Grand Conseil tant de femmes sans lesquelles la vie communale du grand canton serait appauvrie et amoindrie... une bouffée d'indignation vous monte au visage ! Mais nous Bernoises ne sont pas découragées, et c'est là l'essentiel.

La séance de l'après-midi fut consacrée à cinq brefs exposés groupés sous le titre : *De l'éco-
tère à la professionnelle, à la citoyenne et à la mère de famille.* On se rappelle en effet qu'il y a déjà bien quelques années, Mlle Neuschwander avait montré, lors d'une autre « Journée cantonale », la nécessité de préparer la jeune fille à sa future tâche de femme et de mère ; et les événements amenés par la guerre, la création des S.C.F., du Service civil féminin, l'aide pra-

tique de la jeunesse à la campagne... n'ont fait que rendre ces tâches plus variées et plus urgentes. C'est ce que Mlle Neuschwander elle-même décrivit à nouveau en insistant sur l'inspiration morale et intellectuelle qui doit, auprès de toute cette jeunesse féminine, préparer les mères et les citoyennes ; puis, en parallèle, le Dr Siegfried (Lyss) montra ce que l'éducation nationale cherche à faire pour les jeunes gens. De Zurich, Mlle Fleckenstein exposa les détails du « brevet de capacités » et des examens imposés pour l'obtenir que, pour la première fois chez nous, l'on a créé dans ce canton. Le major Helfer, au nom du S.C.F., montra comment est nécessaire la préparation des femmes à leurs tâches auprès de l'armée ; enfin, Mlle Stucki l'éducatrice bien connue pour son influence sur la jeunesse féminine et pour sa compréhension des besoins spirituels de celle-ci, évoqua la période qui sépare la sortie de l'école de l'entrée en apprentissage, « période créatrice » selon elle, car c'est à ce moment que cette jeunesse enthousiaste peut être marquée de façon indélébile pour le service du pays. Jusqu'à présent, le gouvernement a hésité à entrer dans cette voie, mais de l'avis de Mlle Stucki, les événements semblent se précipiter de telle façon que l'été prochain peut nous faire voir des camps de service agricole féminins, camps qui plus tard se transformeront peut-être en de véritables écoles... On voit que les projets ne manquent pas qui concernent notre jeunesse féminine !

M. F.

(Librement reproduit d'après le Schw. Frauenblatt.)

La Résidence

11, Florissant - Genève

Hôtel - Restaurant - Bar

Grands et Petits Salons pour Réceptions

G. E. LUSSY, Directeur

psychologiques et les écoles sur mesure soient nécessaires, nous en sommes sûres. Mais il faut que subsistent aussi des établissements et des méthodes différents, où d'autres élèves soient obligés de s'adapter à la mesure de l'école, des programmes et au rythme de leurs camarades ; une telle discipline a aussi ses avantages et l'on ne saurait sans un grave danger la rayer d'un trait de plume. La psychologie est une des clés de l'avenir (une clé neuve), mais elle n'est pas la seule. Si l'on se sert judicieusement des unes et des autres, peut-être arrivera-t-on à éduquer cette élite nécessaire qui ne se composera pas seulement de techniciens et d'intellectuels perfectionnés, mais avant tout, comme le demande avec force M. Ad. Ferrière, « de cœurs vaillants et droits ».

A. W.-G.

AD. FERRIÈRE: *Nos enfants et l'avenir du Pays.* Delachaux et Niestlé S. A.

Visites de féministes suédois en Suisse romande

Nous avons été si bien habituées, à Genève surtout, à recevoir constamment la visite de féministes étrangères et de visiteuses de marque, que, depuis les débuts de la guerre, nous nous sommes souvent senties terriblement resservies sur nous-mêmes. C'est dire quelle joie a été pour nous la visite de Fru Cederger.

Cette dernière, qui est, comme on le sait, présidente de l'Union nationale suédoise des Unions chrétiennes de Jeunes Filles, s'occupe activement du mouvement des Eclairées dans son pays ; de plus, elle est aussi, et cela nous intéresse directement comme suffragistes, conseillère municipale de Stockholm, ayant été portée à ces nouvelles fonctions lors des dernières élections municipales. Venue en Suisse pour y remplir différentes tâches, et passer particulièrement à une session du Comité de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes (Y. W. C. A.), dont elle est aussi vice-présidente, elle nous a fait le grand plaisir de nous donner plusieurs causeries et conférences, à Genève et à Lausanne, nous apportant, en même temps, dans des conversations privées plus intimes, des nouvelles de celles de nos amies

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCES

ADMINISTRATION

École LEMANIA
LAUSANNE

33 professeurs
méthode éprouvée
programmes individuels
gain de temps

génétiqne, science en perpétuel devenir, qui seule, permettra de réaliser les progrès indispensables, qui donnera aux pédagogues le moyen de former les jeunes pour la vie et le travail qui les attend. La psychologie, dit-il, est la clé de l'avenir. Est-il permis, dans la « ville des sciences et de l'éducation », de discuter cette affirmation ? Sans doute, la psychologie a rendu et rendra des services inappréciables. Grâce à elle, on a créé l'école sur mesure, où l'élève poursuit son développement selon ses capacités et son rythme personnels. Beaucoup d'enfants, qui perdraient leur temps dans des classes à la mode de jadis, sont en quelque sorte « récupérés » et peuvent ensuite poursuivre une carrière féconde. L'école sur mesure est-elle bonne pour tout et pour tous ? ceci est une autre question. Tout d'abord, l'enfant n'est pas là aussi libre qu'on pourrait le supposer, juste-

ment parce que la voie où on le contraint de cheminer est attrayante. On ne force pas à boire ceux qui n'ont pas soif, mais on s'arrange, par des moyens psychologiques et subtils, à leur donner soif, ce qui est bien le comble de l'asservissement. On pourrait même pousser plus loin le paradoxe et prétendre que l'élève vraiment libre est celui qui assiste passivement à une leçon ennuyeuse dont il n'écoute pas un mot, et dont l'esprit s'évade au gré de sa fantaisie et gambade inlassablement dans les paysages illimités du rêve !

Mais revenons à l'école sur mesure : elle est en tous cas intéressante, agréable, les enfants y passent des heures fécondes et y sont parfaitement heureux. En sortent-ils meilleurs et plus aptes à la vie ? C'est ce qu'une expérience plus longue et plus étendue nous dira, et nous en doutons encore. La vie, en général, ne se présente pas à la

mesure de chacun de nous, il s'en faut de beaucoup ; c'est pourquoi les pédagogues d'autrefois préconisaient une éducation abstraite et sans joie pensant ainsi que leurs disciples seraient mieux armés contre les coups du sort. Ils exagéraient, je m'empresse de le dire, mais ce rude régime a pourtant été favorable à quelques uns et a forgé des âmes d'élite, il faut en convenir. L'école sur mesure en formerait-elle davantage et d'une essence supérieure ? Tout problème est là.

Une seule chose nous paraît évidente : c'est que dans le monde des hommes, on n'atteint jamais à l'harmonie (politique, sociale, familiale, etc.) au moyen d'une science-clé ou d'une vérité unique. On peut tout au plus espérer d'atteindre un certain équilibre en permettant aux différentes tendances de se manifester librement, et il doit en être de même en éducation. Que les études

Poèmes...

Avec ma douleur...

Avec ma douleur j'ai fait quelque chose.
Je n'ai cette fois pas souffert en vain.
Forçant de mon cœur la retraite close
Les vers ont jailli coulant comme un vin.

C'est pourquoi j'oublie et je vous pardonne.
Vous m'avez donné sans l'avoir voulu
Le plus beau présent que jamais un homme
Ait fait par amour à un cœur élu.

L'Asile

Ouvrez-moi vos deux bras pour m'y blottir encore :
J'ai soif d'avoir été si longtemps loin de vous.
Ouvrez-moi vos deux bras où j'aime tant m'enclorre,
Mon bien, mon paradis, mon rivage et mon tout.

Ouvrez ce sanctuaire aux vertus souveraines,
Plus apaisant qu'un lac, plus qu'un temple sacré,
Plus doux qu'une colline et plus chaud à ma peine
Que le sein maternel mille fois célébré.

Ouvrez-moi vos deux bras afin que j'y appuie
Mon front qui ne connaît point d'autre sûreté,
Retraite où je me cache et je me réfugie,
Demeure pour y vivre et toi pour m'abriter.

Ouvrez-moi cet asile où toutes les détresses,
Les deux plus rauques sanglots se taisent apaisés,
Jusqu'au jour où mon cœur si sévré de tendresse
Dans les bras éternels pourra se reposer.

Chanson

Celui qui j'aime est parti de l'autre côté du monde.
Hélas, et je ne l'ai plus, je ne l'entends ni ne le vois.

Mais à force de marcher, puisque la terre est
ronde.

Peut-être qu'à la fin il reviendra vers moi.

Celui que j'aime est parti de l'autre côté du monde.
Là où il est allé, la mer est bleue et toujours
calme.

Les rochers géants baignent leur pied dans les
ondes.

Et les cacoyers éventent l'air avec leurs palmes.

Moi aussi je veux tâcher d'être toujours calme.

Hélas, et je ne l'ai plus, je ne l'entends ni ne le vois.
Il s'est donné aux joutes qui pouvaient payer le
prix.

La Renommée le précède avec sa grande voix
Et il est leur cher trésor, celui qu'il était pour
moi.

On me prend tout ce que j'ai ; lui aussi on me
l'a pris.

Mais à force de marcher, puisque la terre est
ronde,

A travers les pays à cactus et les pays à pétrole,
Les jardins de citronniers, les déserts où l'avion
vole.

Les cités faites au cordeau et les Etats nouveaux
qu'on fonde,

Comme l'ombre suit l'avion, mon amour à son
flanc vole.

Peut-être qu'à la fin il reviendra vers moi
Qui l'attends fidèlement et ne peux penser qu'à lui,
Quand il aura vu passer assez de jours et assez
de nuits

Et qu'assez de semaines auront fait assez de mois
Alors peut-être ses pas l'amèneront chez moi
tout droit...

O jour qui viendra, béni mille et mille fois !

Pour celle qui fut Desdémone

et Tessa

A Madame Françoise Engel.

Vous vous montrez seulement, et l'on vous adore.

Vous parlez : tout en nous se tait pour vous
entendre.

Vous sortez : vous rappelant, vous voulant encore,
Un peu triste, chacun se met à vous attendre.

Quand votre figure en sa netteté fine,
Par couronnement du chef-d'œuvre que vous êtes,
Apparait, délicate et pourprée églantine
Qui s'épanouit sur une tige parfaite,

Vous composez pour nos yeux un cher paysage
Où vos gestes se balancent comme au ciel des
palmes.

Où vos traits sont ciselés dans votre visage
Comme un archipel posé sur une mer calme.

Que le fardeau de vos pas charge peu la terre,
Dansante apparition aux mains déliées !
Les mots sont trop lourds pour vous peindre si
légère

Et vous flotez au-dessus, comme les nuées,

Flexible minceur semblable au rameau de saule,
Gestes pathétiquement suspendus devant la vie,
Visage triangulaire un peu penché sur l'épaule
Du mouvement d'un oiseau qui se réfugie,

Oh, nous retrouvons en vous — qu'il nous en
souvienne ! —

Les cheveux d'or anelés, les yeux en amande,
Les cravattes mains et la grâce aérienne
D'Iseut et de Violaine, et de Mélisande.

Le rêve s'incarne en vous, fée blonde,
Et l'instant de bonheur que les dieux durs nous
donnent ;

Et votre profil se découpe sur le monde
Comme sur la page d'or celui des madones.

Il suffirait d'un anneau, de deux blanches ailes,
Sur vos blonds cheveux de poser une aurore
Pour faire de vous, qui ne semblez point mortelle,
Un grand Ange au ciel jeté qui s'envole.

Incarnation de la faiblesse émuante,
Il nous paraît que jamais, tant vous êtes belle,
Dans votre candide acceptation pliante
Vous puissiez mentir, être envieuse ou cruelle ;

Car vous êtes le portrait de la bien-aimée
Vers qui tous les cœurs des hommes battent et
s'émeuvent,

Et pour les femmes l'image, ardemment rêvée,
De ce qu'elles voudraient être, et ne peuvent.

Jeu si juste d'émotions et de retenue,
Symphonie où rien n'est faux, où rien ne repousse
Vous qui êtes, sans fadeur, vraiment l'ingénue,
O femme, entre toutes, que vous nous êtes douce !

Douce comme est aux pieds nus la grève de sable,
Comme l'ombre des sous-bois où la menthe pousse,
Comme la chanson filtrant presque insaisissable
D'un filet d'eau qui se perd dans les brins de
mousse.

M. W. DESSEL.